les lois existantes par toutes mesures, et il appartenait à cette Chambre qu'il s'agisse de la défense des Chambres, qu'il s'agisse de la défense nationale ou de tout autre objet de législation, nous nétablirons pas à ce devoir essentiel d'un gouvernement, nous nous efforcerons, au dehors par des administrations exactes, équitables et bienveillantes, de répondre à la formelle volonté d'apaisement et d'un et moralé dont le dernier scrutin en a donné d'éclatants témoignages.

Au dehors, nous aurons pour règle le maintien et la défense de nos droits, le souci de nos relations internationales, la conservation de notre domaine colonial et la mise en valeur par des encouragements aux initiatives privées sur lesquelles nos explorateurs, nos commerçants, nos navigateurs ont montré qu'on peut sérieusement compter.

Républicains et démocrates (exclamations à l'extrême gauche)

M. Dupuy répétera sa phrase.

Républicains et démocrates, nous comptons les hommes de bonne volonté à se réunir sur le programme précédent.

M. Baudin. — Et ministériel !

M. Dupuy. — Certainement. (Applaudissements et rires), et sur les principes de gouvernement dont nous venons de vous présenter l'exposé. Nous savons que nous ne pouvons rien obtenir à part, n'ont pas le caractère ambitieux de certaines formules ou la gonorrhé de certaines programmes. Mais les nations ne vivent pas de promesses et de bruit. Ce qui importe, c'est que l'ensemble soit pratique et utile. Nous voyons pouvoir dire que le plus de travail que nous apportions à cette double qualité.

Il nous appartient à tous de nous mon rer laborieux et de ne pas confondre l'action et l'agitation. (Très bien ! Très bien !)

La France ne s'y trompera pas ; elle sura bientôt fait de reconnaître ceux qui travaillent pour elle et qui ne cherchent pas la popularité au détriment de la sécurité et de son repos. (Nouvelles applaudissements.)

Elle sait à quelle école vous a la République qui l'a faite assez forte pour qu'elle puisse parler sincèrement de la paix qui a donné de communiqué salut, après un long isolement, cet sympathie dont les inoubliables fêtes du mois d'octobre ont précisé le caractère et marqué la portée, elle le sait et il en quelle a démontré identité son destin avec celui de la République.

Il ne tient qu'à vous, messieurs, de consacrer et de rendre indestructible cette unit a constitutionnelle de la République et de la France. Vous y parviendrez sûrement si, comme nous en sommes convaincus, vous restiez dans vos suivant de la liberté et de l'ordre, dans son ardeur pour le travail utile et pour le progrès réfléchi la grande nation qui vient de vous honorer de ses suffrages.

Quant à nous, nous serons les auxiliaires dévoués de vos travaux. Mais si vous pensiez que votre tâche sera plus facile ou plus féconde avec d'autres guides, dites-le également, sans hésitation, sans retard. Nous nous avons rien de meilleur de vous prononcer sans ambiguïté et sans ob-cunité, que votre volonté se manifeste dès le début de la législature. Le temps de la France est précieux, ne le perdez pas. (Vifs applaudissements au centre et sur un grand nombre de bancs à gauche et à droite. — Silence aux deux extrémités de la salle).

Demande d'interpellation

Le président fait connaître qu'il a reçu de MM. Jaurès et Millerand une demande d'interpellation.

Quel jour le gouvernement demande-t-il pour la discussion ?

M. le président du Conseil. — Tout de suite. (Très bien ! très bien.)

Demande de renvoi

M. Lavertujon en demande le renvoi à jeudi. Le déclaration du gouvernement, dit-il, a été vaseuille par ce jour l'*Officiel* appelle des mouvements divers. Il faut le relire, l'étudier, le peser. Il est bien de permettre aux groupes de se concerter et de s'entendre pour que cette grande discussion, le premier acte du débat de la législature, soit claire et utile.

Cette interpellation, si elle est largement entendue, va évidemment (Très bien !)

Le gouvernement demande la discussion

Le président du conseil répond :

Le gouvernement ne veut pas débuter par un malentendu. Je ne sais pas si les interpellateurs sont prêts ; moi, je le suis. (Très bien.)

Il y a plus d'un mois qu'après huit jours de consultations, on le sait pas encore d'accord sur ce qu'on demandera au gouvernement.

Si de chambre veut prononcer la discussion immédiate, elle fera plaisir au gouvernement. (Bruit)

M. Ch. Dupuy poursuit. — La Chambre fera ce qu'elle voudra.

M. Ch. Dupuy termine en répétant qu'il accepte d'emblée la décision de la Chambre ; mais dans l'intérêt des travaux de la Chambre, mieux vaut une solution immédiate. (Très bien.)

Intervention de M. Lockroy

M. Lockroy répète la demande de M. Lavertujon.

Il ne peut pas, dit-il, de surprise ; il fait pourvoir-étudier une déclaration, si longue, si considérable qu'a demandé à son auteur des mois de travail.

Il fait appel à la loyauté du gouvernement.

LE RENVOI EST REPOUSSÉ

Il est opposé au vote sur le renvoi à jeudi.

Les pétitions ayant été prises par mains levées est douteuse ; le scrutin public est demandé à gauche. Il est de droit. Après une discussion de quelques minutes, le jeudi est repoussé par 294 voix contre 221.

Discussion de l'Interpellation

Discours de M. Jaurès

M. Jaurès a la parole

L'orateur analyse la situation du mouvement ouvrier. Le gouvernement du conseil la considère-t-il comme un accident ou comme un mouvement plus vaste et profond. Comment alors veut-il agir vers lui. Il demandera à ses procureurs généraux d'en rechercher les causes et les responsabilités ? Il demandera à ses procureurs généraux d'abord, que dans les prétentions officielles ou de certains de ses prédécesseurs, des ministres, des ministres (Très et applaudissements à gauche). Vous croyez que vous arriverez à ce que le peuple ne prendra pas conscience du pouvoir et abdiquera devant le capital tout-puissant. (Applaudissements à gauche). C'est un danger pour la République. Le Président de la République du Conseil se vanta vous sauvez emprisonné et bâillonné le chef, ceux qui vous appelez les meneurs, les ouvriers, les ouvriers de petits hâbleurs. — (Bruit général. — Très bien, parfaitement.)

Il est vrai que le mouvement ouvrier a des causes profondes et des causes accidentelles. Il est vrai que le peuple ne prendra pas conscience du pouvoir et abdiquera devant le capital tout-puissant. Vous croyez que vous arriverez à ce que le peuple ne prendra pas conscience du pouvoir et abdiquera devant le capital tout-puissant. (Bruit et applaudissements à gauche). C'est un danger pour la République. Le Président de la République du Conseil se vanta vous sauvez emprisonné et bâillonné le chef, ceux que